

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	49 (1920)
<b>Heft:</b>	9
<b>Rubrik:</b>	Les lectures historiques à l'école primaire d'après la commission du "Livre de lecture"

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les lectures historiques à l'école primaire

D'APRÈS LA COMMISSION DU « LIVRE DE LECTURE »

Il a été reconnu que le manuel destiné aux classes moyennes et aux cours moyens des écoles du canton de Fribourg était loin d'être suffisant pour enseigner avec succès l'histoire nationale aux élèves de 9 à 12 ans. Si certains faits sont présentés d'une manière assez complète, il en est d'autres, par contre, qui comporteraient beaucoup plus de développement. De plus, quelques faits de l'histoire suisse, et des plus intéressants, n'ont pas été mentionnés.

On est généralement d'accord à reconnaître que la première partie, c'est-à-dire celle qui s'étend des origines jusqu'aux guerres de Bourgogne inclusivement, peut, à la rigueur, fournir la matière suffisante au programme d'une année. Mais la dernière partie est loin d'être aussi complète et aussi intéressante. L'idéal méthodologique qu'il faut se former quand il s'agit d'élèves d'un cours moyen ne consiste pas à présenter une série de faits sous forme d'un résumé, mais à présenter les faits les plus saillants de chaque période de l'histoire, d'une manière intuitive, intéressante, vivante et dramatique, toutes les fois que le sujet le comporte. Or, notre *Livre de lecture*, dans sa seconde partie surtout, est loin de réunir ces conditions.

Que pouvons-nous, en effet, obtenir au moyen de ce manuel, des élèves de notre deuxième degré de l'école populaire ? Une expérience de plusieurs années nous a donné la conviction que les élèves de cet âge retirent bien peu de fruit du temps qu'ils ont consacré à l'étude de l'histoire, là, surtout, où le maître s'est contenté des matières contenues dans le manuel.

Il faut tenir compte aussi de ce fait que, dans toutes nos écoles à trois degrés, les leçons d'histoire se donnent simultanément aux deux cours supérieurs. Et qu'arrive-t-il ? Dans la plupart des cas, le maître se contente d'exposer les matières destinées au cours supérieur, sans s'inquiéter, le plus souvent, des élèves du cours moyen. Et comme cet enseignement s'adresse aux élèves les plus avancés, par des procédés qui ne sont pas ceux que l'on doit préconiser dans un cours moyen, il advient trop fréquemment que les élèves des divisions moyennes restent inactifs durant des leçons entières. Rien, dans la leçon, pour les intéresser, ou seulement pour les occuper, de sorte que les séances se passent sans que ces jeunes élèves aient acquis des notions quelque peu appréciables d'histoire.

Nous croyons donc qu'il y a lieu d'apporter des réformes à cette partie du *Livre de lecture*. Pour nous conformer à la nature de l'enfant, nous avons cru devoir choisir dans nos annales les faits

les plus saillants, et les présenter avec une certaine solennité, sans craindre d'entrer dans les détails qui, seuls, peuvent rendre les faits plus attrayants. Il faut, à notre avis, qu'à toutes les leçons données au cours supérieur, corresponde un fait destiné aux élèves des cours moyens. De cette façon, nous mettons les maîtres dans la possibilité d'occuper utilement et constamment tous leurs élèves, condition indispensable de toute bonne organisation scolaire. Aux élèves du cours supérieur, les causes, les développements, les conséquences, la liaison et les rapports des événements entre eux ; à ceux du cours moyen, le récit des faits principaux ; batailles, combats, biographie d'hommes illustres, etc.

En procédant ainsi, et en groupant autour de ces faits principaux qui sont l'âme de l'histoire, les autres faits qui compléteront les premières connaissances acquises, nous aurons donné à l'enseignement de l'histoire le caractère qu'il doit revêtir en suivant la méthode dite de concentration.

Y a-t-il lieu de redouter l'abondance des matières dans ce domaine ? Devons-nous craindre d'entrer dans trop de détails dans le récit des événements historiques que nous présentons à nos jeunes élèves ? A ces deux questions nous répondons hardiment : non. Pour traiter cette partie du *Livre de lecture*, comme pour développer les autres parties, nous nous sommes basés sur le fait que nos élèves séjourneront trois années au cours moyen. Quant à la question des nombreux détails que nous avons cru devoir introduire dans nos récits, nous estimons être allés au-devant même de la nature de l'enfant, persuadés que les élèves de cet âge sont avides de détails intéressants et présentés sous une forme dramatique. Les résumés, les considérations philosophiques sont loin de plaire à des enfants de 9 à 12 ans.

Nous avons cru devoir introduire dans le corps de l'ouvrage un certain nombre de cartes destinées à mettre sous les yeux des élèves l'état de notre pays aux différentes époques de son histoire. Ces cartes ont été dépouillées de tous les détails qui seraient du domaine du cours supérieur et réduites ainsi à leur plus simple expression. Il est clair qu'avec le format ordinaire d'un livre classique, ces cartes se trouvent toujours trop chargées, malgré le soin que l'on apporte à les dépouiller de tous les détails inutiles. Cependant, nous espérons qu'à l'impression on saura leur donner tout le relief possible, afin qu'elles soient réellement utiles au maître et aux élèves.

Nous nous sommes aussi occupés de la question des gravures. Etant donné le fait que les écoles possèdent déjà des collections de gravures historiques, nous avons cru que l'introduction de vignettes analogues dans le *Livre de lecture* ferait double emploi avec ces collections et augmenterait inutilement le volume. C'est pourquoi nous nous sommes bornés à proposer certaines gravures inédites, en rapport direct avec les faits historiques : monuments, édifices, etc.

Nous estimons qu'en racontant l'histoire suisse avec les développements que nous lui avons donnés, nous aurons grandement facilité la tâche des instituteurs, et que nous aurons mis à la portée des élèves du cours moyen, la somme indispensable de connaissances historiques que l'on est en droit d'exiger de tous les élèves de notre pays. Car, nous ne devons pas perdre de vue le fait qu'il y aura toujours dans nos écoles un certain nombre d'élèves peu doués, faibles ou médiocres qui ne franchiront pas les limites du cours moyen ou qui ne séjournent au cours supérieur que pendant la dernière année de leur scolarité. Ces élèves auront acquis au moment de leur émancipation les connaissances indispensables pour subir, d'une manière satisfaisante, l'examen pédagogique devant une commission de recrutement.

Voici maintenant les chapitres qui figureront dans cette partie du *Livre de lecture* :

1. Les premiers habitants de notre patrie. — 2. Les Helvètes. —
3. Domination romaine. — 4. Invasion des barbares. — 5. Domination des Francs. — 6. Développement du catholicisme. — 7. Charlemagne. —
8. Le royaume de Bourgogne. — 9. La domination allemande. —
10. Pierre de Savoie. — 11. Rodolphe de Habsbourg. — 12. Fondation de la Confédération. — 13. Les baillis. — 14. Guillaume Tell. —
15. Expulsion des baillis. — 16. Bataille de Morgarten. — 17. Siège de Soleure. — 18. Entrée de Lucerne dans la Confédération. — 19. Bataille de Laupen. — 20. Zurich entre dans la Confédération. — 21. Les VIII anciens cantons. — 22. Invasion des Gouglers. — 23. Tentative des Kybourg contre Soleure. — 24. Bataille de Sempach. — 25. Bataille de Næfels. — 26. Combats du Speicher et du Stoss. — 27. Combat d'Ulrichen. — 28. Conquête de l'Argovie. — 29. Bataille d'Arbedo. —
30. Bataille de Saint-Jacques sur la Sihl. — 31. Bataille de Saint-Jacques sur la Birse. — 32. Bataille de Grandson. — 33. Bataille de Morat. — 34. Bataille de Giornico. — 35. Le B. Nicolas de Flüe. —
36. Guerre de Souabe. — 37. Bataille de Dornach. — 38. Le cardinal Mathieu Schiner. — 39. Guerres d'Italie : Bataille de Novare. —
40. Bataille de Marignan. — 41. Etat de la Suisse en 1515. — 42. La Réformation. — 43. Bataille de Kappel. — 44. L'avoyer Wengi à Soleure. — 45. La Réforme à Genève. — 46. Conquête du pays de Vaud par les Bernois. — 47. Saint Charles Borromée et saint François de Sales. — 48. Guerre des paysans. — 49. Première guerre de Vilmergen. — 50. Deuxième guerre de Vilmergen. — 51. Nicolas Chenaux à Fribourg. — 52. La garde suisse à Paris. — 53. L'invasion française. — 54. Héroïsme des Schwytzois. — 55. Résistance du Nidwald. — 56. L'acte de Médiation. — 57. Guerre du Sonderbund. —
58. Formation territoriale du canton de Fribourg.

*Le Président :*

F.-J. OBERSON.

*Pour la Commission du Livre de lecture.*

Copie conforme.